



mercredi 18 janvier 2017

## Les grands titres:

- Mali : l'ONU condamne une attaque contre un camp à Gao, la qualifiant d'atteinte directe au processus de paix
- Iran : la mise en oeuvre de l'accord sur le nucléaire est un « bon exemple » de diplomatie multilatérale, selon l'ONU
- Nigéria : l'ONU souligne la nécessité de protéger les civils après l'attaque d'un camp de déplacés
- Réduction de la peine de Manning : il faut reconnaître la contribution des lanceurs d'alerte, selon un expert de l'ONU
- Haïti : le nombre de personnes ayant faim divisé par deux dans les régions affectées par l'ouragan Matthew, selon le PAM
- Plus de deux millions de Yéménites déplacés à cause du conflit, selon l'OIM
- L'ONU lance un Plan d'action pour améliorer les données du développement durable

## **Mali : l'ONU condamne une attaque contre un camp à Gao, la qualifiant d'atteinte directe au processus de paix**



Casque bleu nigérien en patrouille à Gao, au Mali (archive). Photo: MINUSMA/Marco Dormino

**18 janvier** - Les Nations Unies ont fermement condamné une attaque suicide meurtrière mercredi à Gao, dans le nord du Mali, contre un camp abritant des éléments des Forces armées maliennes et de divers groupes armés, estimant qu'elle constituait une atteinte directe au processus de paix.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, « condamne de la manière la plus ferme l'attaque perpétrée par un véhicule suicide contre le camp du Mécanisme opérationnel de coordination à Gao ce matin », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

« Cet acte odieux renforce la détermination des Nations Unies à appuyer le peuple du Mali, le Gouvernement et les mouvements signataires dans leur quête pour la paix, la lutte contre le terrorisme et leurs efforts pour faire respecter l'accord de paix », a-t-il ajouté. « Le Secrétaire général exhorte les parties à continuer à œuvrer à la pleine mise en œuvre des dispositions de l'accord et à faire tout leur possible pour prévenir de telles attaques ».



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a aussi condamné cette « attaque lâche et ignoble qui constitue une atteinte directe au processus de paix ». « Elle visait clairement à dérailler le processus de paix en sapant la confiance entre les parties signataires et des populations, ainsi qu'à contrecarrer les récentes avancées dans la mise en œuvre des arrangements sécuritaires de l'accord de paix », a dit M. Ladsous, lors d'un exposé mercredi devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

« L'accord de paix reste actuellement la seule avenue possible pour parvenir à la paix et à la réconciliation au Mali et j'exhorte encore une fois toutes les parties signataires à s'engager pleinement dans sa mise en œuvre. Il ne nous reste plus beaucoup de temps », a-t-il ajouté.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a indiqué que l'attaque a eu lieu mercredi matin. « Peu avant 9 heures, un véhicule suicide s'est fait exploser à l'intérieur du camp du MOC (Mécanisme opérationnel de coordination) à Gao. Le camp abrite les éléments des Forces armées maliennes, de la Plateforme et de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (600 au total) qui sont censés mener les patrouilles mixtes envisagées par l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali », a précisé la Mission dans un communiqué de presse.

Les circonstances précises de cette attaque restent à être déterminées. Un premier bilan provisoire fait état d'une cinquantaine de morts, ainsi que de plusieurs dizaines de blessés.

La MINUSMA a précisé qu'elle mettait « actuellement tout en œuvre pour assister les blessés et sécuriser la ville de Gao », avec la Force Barkhane et les Forces armées maliennes.

#### *Peu d'avancées significatives dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix*

Le Secrétaire général Antonio Guterres, la MINUSMA et Hervé Ladsous ont présenté leurs condoléances attristées aux familles des victimes, au gouvernement malien, ainsi qu'aux parties à l'accord de paix. Ils ont souhaité que « les auteurs de cette attaque odieuse soient rapidement identifiés et traduits en justice ».

Prévu par l'accord de paix, le MOC est chargé de la planification et de la conduite des patrouilles mixtes, associant les Forces armées maliennes, la Coordination et la Plateforme, avec l'appui de la MINUSMA et des forces internationales, afin d'assurer la sécurité dans le nord du Mali.

Selon le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, plus de 18 mois après la signature de l'accord de paix, « très peu d'avancées significatives ont été enregistrées » malgré quelques progrès.

« La mise en œuvre des arrangements institutionnels et sécuritaires intérimaires a en effet stagné et demeure hypothéquée par des désaccords persistants et le manque de confiance entre les parties signataires », a-t-il ajouté. « La fragmentation des groupes armés, en particulier au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad, et les tentatives répétées des groupes dissidents d'ébranler le processus de paix, ont également entravé la mise en œuvre de l'accord ».

« Il ne reste à l'heure actuelle que cinq mois jusqu'à la fin de la période intérimaire. L'absence de résultats tangibles est source de préoccupation majeure et m'amène à m'interroger sur la volonté réelle et l'engagement des signataires du processus de paix », a encore dit M. Ladsous.

Selon lui, « il est d'une importance primordiale de rétablir la confiance de la population malienne dans le processus de paix ». Il a noté que la MINUSMA continuait de recevoir des informations faisant état de graves violations des droits de l'homme « commises par les groupes armés et des acteurs de l'Etat ». Il a également souligné que la mise en œuvre de la stratégie de développement pour le nord du Mali, plus d'un an après la conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali, n'avait toujours pas commencé.

Dans un entretien accordé à ONU Info, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, Mahamat Saleh Annadif, a également souligné le manque de confiance entre les signataires de l'accord de paix pour expliquer la difficulté de sa mise en œuvre. « On sent bien que la confiance qui a permis la signature de cet accord sous la pression de la communauté internationale n'est pas encore bien établie entre les parties signataires », a-t-il dit.

La MINUSMA s'efforce de favoriser l'entente, a-t-il rappelé, soulignant l'importance de la tenue prochaine de la Conférence d'entente nationale qui vise à instaurer un dialogue inter-malien, « afin de laver le linge sale en famille et redémarrer une vie nouvelle pour un Mali réconcilié avec lui-même ».

## Iran : la mise en oeuvre de l'accord sur le nucléaire est un « bon exemple » de diplomatie multilatérale, selon l'ONU



Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Manuel Elias

**18 janvier** - Intervenant devant le Conseil de sécurité, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, a rendu compte mercredi du dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Plan d'action global commun relatif au programme nucléaire iranien un an après son début.

« Un an après, le Secrétaire général se dit encouragé par l'engagement continu des participants au Plan d'action global commun, démontré encore lors de la dernière réunion conjointe tenue à Vienne le 10 janvier 2016 », a déclaré le Secrétaire général adjoint devant les membres du Conseil.

Pour M. Feltman, la mise en œuvre par la République islamique d'Iran du Plan conclu à Vienne le 14 juillet 2015 avec le groupe P5+1 (Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne) et adopté par le Conseil via la résolution 2231 (2015) est « un bon exemple sur la façon dont les questions les plus complexes peuvent être réglées grâce à la diplomatie multilatérale, la volonté politique et la persévérance ». Il a aussi précisé que la mise en œuvre de cet accord permettrait aussi de répondre aux attentes du peuple iranien d'être reconnecté avec l'économie mondiale.

Le chef des affaires politiques de l'ONU a souligné que depuis la mise en œuvre du Plan, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a établi cinq rapports faisant état d'une mise en œuvre continue des engagements de l'Iran à la lumière de la résolution 2231.

M. Feltman a par ailleurs indiqué au Conseil que le Secrétaire général n'avait reçu aucun rapport faisant état de quelque opération – fourniture, vente, transfert ou exportation – visant des articles liés au nucléaire et destinés à l'Iran, qui aurait été effectuée en violation des dispositions de l'annexe B de la résolution 2231.

Il a aussi indiqué que le Secrétaire général n'avait reçu aucune information faisant état, de la part de l'Iran, d'activités ou de transferts concernant des missiles balistiques qui auraient constitué des violations des dispositions figurant dans l'annexe B de la même résolution.

### *Transfert d'armes*

S'agissant des restrictions imposées au transfert des armes, le Secrétaire général adjoint a indiqué que le rapport contenait des informations sur la saisie, en mars 2016, par la marine française, d'une cargaison d'armes dans le nord de l'océan Indien qui semblait provenir de l'Iran, ce qui constituait une infraction à l'annexe B de la résolution.

En outre, les Forces maritimes combinées et l'Australie ont récemment fait savoir au Secrétariat que la marine royale australienne avait procédé en février 2016 à une saisie d'armes au large des côtes d'Oman, armes qui, selon les États-Unis, provenaient d'Iran.

M. Feltman a affirmé que le Secrétariat attendait de pouvoir procéder à l'examen de ces armes, ainsi que des armes saisies antérieurement, afin de confirmer l'information fournie et de vérifier de manière indépendante la provenance des cargaisons en question.

Par ailleurs, le chef des affaires politiques de l'ONU s'est inquiété du fait qu'en juin 2016, le Secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, eût déclaré dans un discours télévisé que son organisation recevait la totalité de ses armes et missiles d'Iran, en rappelant que de tels transferts, s'ils étaient confirmés, étaient contraires aux dispositions de l'annexe B de la

résolution.

## Nigéria : l'ONU souligne la nécessité de protéger les civils après l'attaque d'un camp de déplacés



Un hélicoptère de l'ONU quittant Maiduguri pour Rann, le camp de déplacés au Nigéria qui a été bombardé. Photo OCHA

l'insurrection.

**18 janvier** - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont exprimé leur choc et leur préoccupation suite à l'attaque meurtrière sur le camp pour personnes déplacées de Rann, dans le nord-est du Nigéria.

Selon des premières informations en provenance de Rann, situé dans la région de Kala Balge, dans l'Etat de Borno, plus de 50 personnes ont été tuées, dont six travailleurs humanitaires, lorsque l'attaque s'est produite mardi matin lors d'une distribution de nourriture dans le camp. Etabli en mars 2016, le site de Rann accueille 43.000 personnes qui ont fui leurs domiciles au cours des deux dernières années pour échapper à

« Cet événement est vraiment catastrophique », a déploré mercredi le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, dans un communiqué.

Une grande partie des 1,7 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que les agences humanitaires sont toujours confrontées à des problèmes de sécurité en raison de la poursuite des affrontements entre les forces de sécurité gouvernementales et les insurgés dans le nord-est du Nigéria. L'accès humanitaire à Rann est difficile en raison de l'insécurité et du mauvais état des routes.

Le Directeur des programmes d'urgence de l'UNICEF, Manuel Fontaine, a exprimé la solidarité du Fonds envers les travailleurs humanitaires opérant dans des conditions dangereuses. « Les travailleurs humanitaires qui ont perdu leur vie œuvraient à sauver d'autres personnes », a-t-il rappelé mardi dans un communiqué de presse. « Ces décès, dans une région reculée du nord-est du Nigéria, où des conflits prolongés ont causé des souffrances extrêmes et déclenché une grave crise de malnutrition, soulignent l'importance de protéger les civils dans les situations humanitaires complexes », a ajouté M. Fontaine.

Le gouvernement nigérian a déclaré que le bombardement du camp était un accident et a ouvert une enquête. « Une comptabilité complète doit avoir lieu afin que les causes soient connues et que des mesures puissent être mises en place pour s'assurer que cela ne se reproduise jamais », a déclaré le Haut-Commissaire. M. Fontaine, s'est fait l'écho des propos du chef du HCR, saluant la décision du gouvernement nigérian d'enquêter sur les circonstances qui ont permis cet « incident choquant ».

Lors d'une visite le mois dernier au Nigéria et dans d'autres pays du bassin du lac Tchad accueillant des réfugiés nigériens, le Haut-Commissaire a promis la poursuite de l'aide du HCR. M. Fontaine, pour sa part, a réaffirmé la détermination de l'UNICEF à fournir une assistance à plus de quatre millions d'enfants et à leurs familles dans la région.

## Réduction de la peine de Manning : il faut reconnaître la contribution des lanceurs d'alerte, selon un expert de l'ONU



Alfred de Zayas, l'Expert indépendant de l'ONU pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable. Photo ONU/Violaine Martin

**18 janvier** - L'Expert indépendant de l'ONU pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, Alfred de Zayas, s'est félicité mercredi de la réduction de la peine de prison de la lanceuse d'alerte américaine Chelsea Manning, qui avait fourni des documents confidentiels de l'armée américaine à Wikileaks, et a appelé tous les gouvernements à protéger les lanceurs d'alerte au lieu de les persécuter.

Condamnée à 35 ans de prison pour avoir divulgué des secrets militaires classifiés, Mme Manning a vu sa peine commuée mardi par le Président des Etats-Unis, Barack Obama.

« Je me réjouis de la commutation de la peine de Chelsea Manning et de sa sortie prochaine en mai », a déclaré M. de Zayas dans un communiqué publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). « Il existe cependant de nombreux lanceurs d'alerte qui ont servi la cause des droits de l'homme et qui sont toujours en prison dans de nombreux pays du monde », a-t-il rappelé, soulignant qu'il est temps de reconnaître la contribution des lanceurs d'alerte à la démocratie et à l'état de droit et de cesser de les persécuter.

### *Contribution des lanceurs d'alertes à la démocratie*

L'expert a invité les gouvernements du monde entier à mettre fin aux multiples campagnes de diffamation, de harcèlement et même de poursuites contre des lanceurs d'alerte, tels que Julian Assange, Edward Snowden, les Luxleakers (Antoine Deltour et Raphaël Halet) et Rafi Rotem, « qui ont agi de bonne foi et qui ont donné un sens à l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques relatif à la liberté d'expression ».

« Les lanceurs d'alerte qui purgent une peine de prison dans de nombreux pays doivent être graciés », a déclaré M. de Zayas. « Les lanceurs d'alertes sont des défenseurs des droits de l'homme dont la contribution à la démocratie et à l'état de droit ne peut être surestimée. Ils servent la démocratie et les droits de l'homme en révélant des informations que toutes les personnes ont le droit de recevoir ».

Pour l'expert, une culture du secret est souvent aussi une culture d'impunité. « Parce que le droit de savoir proclamé dans l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques est absolument crucial pour toute démocratie, les lanceurs d'alerte devraient être protégés et non pas persécutés », a-t-il souligné.

### *Accorder la protection nécessaire aux lanceurs d'alertes*

L'expert a appelé à faire valoir le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine « en donnant la protection nécessaire aux lanceurs d'alerte et en adoptant une Charte des droits des lanceurs d'alerte ».

M. de Zayas a exhorté les gouvernements du Royaume-Uni et de la Suède à renforcer le système des droits de l'homme en appliquant la recommandation du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire. « Je crains que, malgré l'avis du Groupe de travail, aucun de ces gouvernements n'ait pris des mesures en vue de sa mise en œuvre et M. Assange se trouve réfugié sous la protection diplomatique de l'Équateur », a-t-il déploré. « Il est temps que cette situation anormale et inhumaine se termine ».

Professeur de droit international à l'École de diplomatie de Genève et ressortissant des États-Unis, M. de Zayas est le premier expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable nommé par le Conseil des droits de l'homme en mai 2012. En tant que titulaire du mandat du CDH, il est indépendant de tout gouvernement ou organisation et sert à titre individuel.

## Haïti : le nombre de personnes ayant faim divisé par deux dans les régions affectées par l'ouragan Matthew, selon le PAM



Les autorités haïtiennes supervise la répartition de vivres près de la ville de Jérémie dans l'ouest d'Haïti. Photo: ONU/MINUSTAH/Logan Abassi

**18 janvier** - Trois mois après l'ouragan Matthew en Haïti, le nombre de personnes confrontées à la faim et à l'insécurité alimentaire dans les départements de Grande-Anse et du Sud - les zones les plus touchées - a diminué régulièrement, passant d'environ 1 million à 400.000, s'est félicité mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM).

Cependant, dans les départements du Nord-Ouest, de l'Artibonite, des Nippes et de la Gonave, où l'impact de l'ouragan a été plus faible, ses effets associés à trois années de sécheresse et de graves inondations ont entraîné une hausse des niveaux d'insécurité alimentaire avec un million de personnes affectées.

Au total, plus de 1,5 million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire dans ces six départements suite à cette série de chocs, a précisé le PAM dans un communiqué de presse.

La dernière évaluation menée en décembre 2016 par la Coordination nationale pour la sécurité alimentaire (CNSA), le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et FEWS NET, confirme une amélioration dans la capacité des gens à se nourrir eux-mêmes et leurs familles, mais aussi la nécessité de continuer à fournir une aide dans les zones touchées par l'ouragan alors que les gens reconstruisent leurs moyens de subsistance.

L'évaluation souligne également la nécessité d'étendre l'assistance au-delà de ces zones dans les départements où les niveaux d'insécurité alimentaire sont élevés.

Depuis le début de l'intervention d'urgence, sous la houlette du gouvernement haïtien, le PAM a distribué de l'aide alimentaire dans les départements de Grand'Anse et du Sud à plus de 900.000 personnes et a fourni des aliments enrichis à plus de 20.000 femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de cinq ans.

De son côté, la FAO a fourni des semences, des outils et des ressources financières à plus de 21.000 ménages vulnérables dans les départements de Grand'Anse, du Sud, du Sud-Est, de l'Ouest et du Nord-Ouest.

« Les résultats de l'évaluation montrent l'impact très positif de nos efforts collectifs à la suite de l'ouragan Matthew, mais aussi la nécessité impérieuse de continuer et de réorienter l'assistance vers de nouvelles zones où les niveaux d'insécurité alimentaire sont plus élevés », a déclaré le Représentant du PAM en Haïti, Ronald Tran Ba Huy.

Le Représentant de la FAO en Haïti, Nathanaël Hishamunda, s'est également félicité que « les différentes interventions ont contribué à améliorer les niveaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes touchées par l'ouragan Matthew ».

« Nous devons maintenant consolider les acquis obtenus en travaillant main dans la main avec le gouvernement, dans le but de renforcer nos interventions dans les communautés les plus vulnérables », a-t-il ajouté.

## Plus de deux millions de Yéménites déplacés à cause du conflit, selon l'OIM



Des millions de Yéménites ont besoin d'une assistance humanitaire (archives). Photo OCHA Yémen

**18 janvier** - La crise humanitaire au Yémen due au conflit de ces 22 derniers mois a entraîné le déplacement de plus de 2,1 millions de Yéménites, compliquant également une situation déjà difficile pour des milliers de migrants de la Corne de l'Afrique qui tentent de traverser le pays pour se rendre en Arabie saoudite, a indiqué mercredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Une délégation de l'OIM s'est rendue récemment à Sanaa au Yémen pour évaluer et appuyer les efforts du Yémen pour aider les Yéménites déplacés et les migrants qui se trouvent dans le pays.

La Directrice régionale de l'OIM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord basée au Caire, Carmela Godeau, et le Directeur du Département des opérations et des urgences de l'OIM, Mohammed Abdiker, ont visité un camp de déplacés à Sanaa et rencontré des partenaires locaux travaillant avec l'OIM pour fournir des soins de santé et des articles non alimentaires afin d'aider les familles déplacées à faire face à l'hiver.

La délégation a également visité l'un des 31 espaces d'accueil pour les enfants que l'OIM a mis en place au Yémen. Ceux-ci fournissent une assistance directe aux enfants déplacés. Ils visent à atténuer le stress et les effets du conflit sur les enfants, en plus de fournir des séances de sensibilisation et un soutien psychosocial aux enfants traumatisés.

D'autres visites ont permis à la délégation de l'OIM de voir le travail mené par une clinique de santé de l'OIM qui fournit des soins à des Yéménites déplacés et à des migrants.

La délégation a également rencontré le personnel de l'OIM sur le terrain et a eu des consultations avec d'autres agences des Nations Unies, des ONG et les autorités locales.

« Il est extrêmement important pour l'OIM de comprendre la situation qui prévaut dans le pays », a déclaré Mme Godeau. « Cette visite est opportune, car elle intervient avant le lancement officiel du Plan d'intervention humanitaire de l'ONU prévu le 8 février 2017 à Genève ».

Les réunions de Sanaa ont permis une meilleure compréhension de la situation sur le terrain, ce qui facilitera la préparation du plan d'action de l'OIM pour 2017. La visite à Sanaa a été suivie d'une visite à Riyad, en Arabie saoudite.

Lors des discussions, l'accent a été mis sur l'état de santé des Yéménites déplacés et des migrants de la Corne de l'Afrique. L'OIM est particulièrement préoccupée par le nombre croissant de migrants arrivant au Yémen – près de 12.000 chaque mois - et a besoin d'un soutien financier pour fournir son assistance.

## L'ONU lance un Plan d'action pour améliorer les données du développement durable



Des participants au Forum mondial de l'ONU sur les données au Cap, en Afrique du Sud. Photo Mbongiseni Mndebele

**18 janvier** - Le premier Forum mondial des Nations Unies sur les données s'est achevé mercredi au Cap, en Afrique du Sud, avec le lancement d'un plan mondial pour collecter de meilleures données et avec de nouvelles idées et solutions pour renforcer la collaboration dans ce domaine.

Le 'Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable', qui sera formellement adopté par les pays lors de la réunion de la Commission statistique de l'ONU en mars de cette année, a été préparé avec les contributions de la communauté statistique mondiale et d'experts des données.

« Le Forum mondial des Nations Unies sur les données est l'endroit idéal pour lancer ce Plan d'action et rassembler tous les acteurs majeurs », a déclaré le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, Wu Hongbo, lors d'une conférence de presse. « Afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et construire un avenir meilleur pour les gens partout dans le monde, il est essentiel d'avoir des données précises, fiables et détaillées ».

Lors du Forum qui a duré quatre jours, l'agence ONU-Femmes et ses partenaires ont notamment plaidé pour le comblement des écarts entre les hommes et les femmes s'agissant des données.

Avec seulement 41% des pays produisant régulièrement des données sur la violence à l'égard des femmes et seulement 13% des pays disposant d'un budget dédié aux statistiques sur les questions liées au genre, le Forum a été l'occasion de discuter comment combler ces lacunes.

« Les statistiques sur le genre sont essentielles pour établir les priorités, planifier les interventions et évaluer leur impact », a déclaré la Directrice de la division chargée des politiques à ONU-Femmes, Purna Sen, lors d'une table ronde. « Elles peuvent pointer du doigt les inégalités et jeter un coup de projecteur sur les femmes et les filles qui sont laissées de côté ».

ONU-Femmes a lancé une initiative intitulée « Faire en sorte que chaque femme et chaque fille compte », avec pour objectif de procéder à des changements radicaux en matière de disponibilité, d'accès et d'utilisation des données sur le genre.

L'initiative encourage à intégrer les questions de parité hommes-femmes dans les stratégies nationales de production de statistiques et à élaborer des plans nationaux pour déterminer des objectifs et des indicateurs du développement durable liés au genre.